



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Réunion 3 Juin 2014

Le projet agroécologique en Aquitaine

Les axes stratégiques

Référents DRAAF Agroécologie:

A. LEBOISSELIER

Ph. REULET





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les grands principes de l'Agroécologie

- valoriser les régulations biologiques positives
- Boucler les cycles biogéochimique ex : azote
- Protéger les milieux





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

L'agroécologie au centre des dispositifs de développement agricole

Et du programme national de développement agricole et rural
CA ,ACTA, Coopératives, financé par le CASDAR,
La recherche INRA IRSTEA...également impliquée
Le verdissement de la PAC et les MAE systèmes contribuent à cette mise en place

6 Volets

Plan Energie Méthanisation Autonomie Azote
Plan Ecophyto renové
plan de développement durable de l'apiculture
Plan protéines végétales
Plan Ecoantibio
Plan semences et agriculture durable





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

5 Projets lauréats en Aquitaine Préfigurateurs GIEE

- Coopérative fruitière Aiguillon 47 Projet vergers bio pour la transformation
- CUMA 64 autonomie fourragère et protéique élevage de brebis Ossau Iraty
- CA 24 mise en réseau de 6 collectifs d'agriculteurs autour de l'agroécologie
- Vignerons de Tutiac 33 viticulture écologiquement performante
- Association Xapata 64 production de cerises d'Ixassou en système agroforestier





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

DRAAF en charge de la conduite des changements de pratiques

Objectifs :

- Animation des réseaux de connaissances et d'expérimentation des pratiques innovantes
- Caractériser les pratiques agro écologiques
- Suivre l'expérimentation CASDAR pour labelliser les GIEE
- Aide à l'établissement des critères d'éligibilité des aides publiques
- Diffusion des références en lien avec les établissements d'enseignement agricoles





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les actions pour mettre en œuvre le projet agro-écologique par la DRAAF

Sensibiliser, former, mobiliser les agents de l'état , organiser des séminaires d'information (DRAAF, EPL, DDT(M), DREAL...).

Travail avec les filières et les acteurs économiques (chambres d'agriculture, Cuma, Coopératives) pour construire des projets de filières et de production Agro-écologiques.

Travail avec les exploitations des lycées agricoles pour valider les grilles de caractérisation agroécologique proposées par le MAAF suite à élaboration par l' ACTA.

Travail en lien avec l'ensemble des partenaires financiers locaux (conseils généraux, conseil régional, collectivités territoriales) sur les critères de l'agro-écologie retenus éligibles aux aides dans les différents programmes ou appel à projet (exp : la DJA).



Les axes stratégiques du Projet Aquitain

Aider au développement et à la promotion des systèmes de culture innovants réduisant l'utilisation des intrants et limitant les impacts sur l'environnement

Constituer des réseaux techniques d'accompagnement vers la transition agroécologique

Développer la méthanisation agricole

Aider au développement des agroéquipements

Renforcer la formation et la communication



AXE 1 du projet régional

Aider au développement et à la promotion des systèmes de cultures innovants permettant de réduire les impacts environnementaux.

- Rotation des cultures en lien avec les territoires à enjeux
- Diversification de l'assolement
- Développement des surfaces fourragères (légumineuses) permettant l'enrichissement en azote des sols et l'autonomie pour l'alimentation animale.
- Développement des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) (ray-grass, vesces, méteil etc...)
- Développement de l'agroforesterie
- Techniques simplifiées de travail du sol.
- Développement de la lutte biologique intégrée
- Bâches en arboriculture permettant de limiter la tavelure.





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Axe 2 du projet régional : **La constitution de réseau technique d'accompagnement vers la transition agroécologique .**

**Mise en place avec les partenaires de réseaux d'acquisition
de références ou seront testés les indicateurs :**

- Economiques
- Environnementaux

Réseau d'épidémiosurveillance BSV , OP, CA

Réseau des fermes des lycées

Réseau des fermes dephy

Réseau de producteurs bio

Réseau des porteurs de projets CASDAR, GIEE

**Qualification de la double performance
pour chaque système de culture et pour chaque filière**

Mise en place d'un comité scientifique INRA, Bx Sciences Agro, IRSTEA.... de validation des systèmes agro-écologiques.





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Axe 3 du projet régional : Développement de la Méthanisation

Intégrer la gouvernance met'action et **construire un partenariat** avec la Région , l'ADEME en particulier pour animer les structures relais (CDA, Coop , FD CUMA....)

Faire un état des lieux des unités existantes et en cours de faisabilité sur le territoire

Construire un **pôle de compétence technique** autour de l'expertise existante en départ 24 (appui aux projets existants et à venir)

Coordonner **un pôle administratif entre les services de l'état** sur le montage des dossiers (projet de guichet unique et ICPE plan EMAA)
Soutien au portage financier des investissements (constitution de pool bancaire)

Structurer et organiser les circuits d'approvisionnement
Identifier les gisements (effluents d'élevage résidus de cultures biodéchets ...)

Qualifier et Suivre de l'homologation du digestat





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

AXE 4 du projet régional : **L'agroéquipement au service de l'agroécologie**

Etablir les liens pour développer l'innovation et l'utilisation des agroéquipements.

Animer le réseau des professionnels de l'agroéquipement en lien avec les partenaires des filières utilisatrices.

Établir des références sur les nouveaux matériels susceptibles d'être utilisés

Aider à cibler les financements PVE...

Maintenir le réseau de suivi de la pulvérisation confinée





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Contribuer au projet stratégique des EPL

Elaborer un programme agroécologique pour chaque établissement en lien avec la stratégie régionale (feuille de route)

Appel à projet CASDAR un projet par région
Coordonner les établissements pour construire un projet
Thème fédérateur ?
Aide à prioriser

Appel à projet chef de projet de partenariat en lien avec la recherche et enseignement supérieur





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les thématiques agroécologiques régionales

Les couverts végétaux : complémentarité céréales fourrages
Cultures protéïques, les couverts à vocation énergétiques,
amélioration fertilité des sols, limitation des transferts des intrants
Objectif : autonomie fourragère, CIVE , MAE Système

L'utilisation **produits de biodecontrôle et de systèmes innovants**
limitant l'usage des pesticides

L'agroforesterie et son apport sur la biodiversité et la structure des sols





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Merci pour votre attention





Pour la mise en œuvre d'un Plan Aquitain d'agro-écologie alliant performance économique et environnementale

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

1. Surveiller pour mieux utiliser les produits de protection des plantes.
2. Renforcer l'enregistrement des effets ou non effets des pratiques agricoles sur l'environnement.
3. Enregistrer les performances économiques de l'exploitation.
4. Intégrer dans le cadre du plan agro-écologie la question de la fertilisation des sols .
5. Intégrer les produits de biocontrôle dans les itinéraires techniques
6. Enregistrer les impasses techniques et définir un plan d'action.

